

LE TEMPS

POLITIQUE FÉDÉRALE ABONNÉ

Le soutien à la loi climat fractionne le monde paysan

Les Suisses sont appelés à voter le 18 juin sur un texte qui impose une neutralité carbone à la Confédération pour 2050. Les multiples lobbys des agriculteurs défendent le texte, au grand regret de l'UDC, parti agrarien qui soutient le non



Meinrad Pfister au milieu de son installation de production de biogaz. Lui et d'autres paysans sont engagés en faveur de la loi climat sur laquelle les Suisses sont appelés à voter le 18 juin. Altishofen (LU), le 9 mai 2023. — © KEYSTONE/Urs Flueeler



David Haeberli

Berne

Publié mercredi 10 mai 2023 à 09:23
Modifié vendredi 12 mai 2023 à 11:28

Les dômes de son installation de biogaz donnent à la ferme de Meinrad Pfister des airs futuristes. Chaque année, il économise grâce à elle 800 kg d'émission de CO₂ dans l'atmosphère, en même temps qu'il produit 7 000 000 kilowattheures d'énergie. Et la chaleur générée dans le processus, il la vend à un entrepreneur dans l'industrie du bois, qui peut ainsi sécher ses copeaux. «Si cette pratique était encouragée, elle aurait un gros potentiel dans le monde paysan», assure cet agriculteur basé à Altishofen, dans le canton de Lucerne, qui a investi 6 millions de francs dans cette petite usine. Ses voisins l'ont compris: les communes alentour lui acheminent leurs déchets ménagers, les agriculteurs leur purin. La famille est connue dans la région; le père de Meinrad avait été le tout premier à troquer ses vaches pour des cochons. Au pays d'Emmi, l'empire suisse de la transformation du lait, on l'a pris pour un fou. Ce rappel fait sourire Meinrad Pfister. L'innovation est dans l'ADN familial.

Lire aussi: [Dans l'immobilier, le Röstigraben des chaudières](#)

Ce mardi, cet éleveur de porcs et cultivateur de patates recevait dans son exploitation un «comité rural pour le oui à la loi climat» sur laquelle les Suisses sont appelés à se prononcer le 18 juin. «Les agriculteurs sont coresponsables des émissions de gaz à effet de serre. Mais nous pouvons aussi faire partie de la solution», a-t-il résumé au moment de motiver ce soutien. «Les paysans sont tous les jours dans la nature, a rappelé Fritz Glauser, président de l'Union des paysans fribourgeois et de la Fédération suisse des producteurs de céréales. Nous vivons directement ses changements. Le réchauffement climatique nous apporte déjà des problèmes économiques. La sécheresse de 2022 a renchéri la production de légumes et de patates. Notre devoir est de produire des denrées alimentaires de qualité en quantité suffisante. Ce défi est toujours plus difficile. La loi climat permettra de prendre des mesures nécessaires. Ne rien faire, c'est laisser la situation se détériorer. Plus nous attendons, plus les dégâts seront difficiles à réparer.»

2050 pour la neutralité carbone

La loi climat est une mutation de la loi CO₂, défaite dans les urnes en juin 2021. Les interdictions et autres taxes ont disparu du nouveau texte, de même que les mesures ciblant des secteurs précis, dont celui de l'agriculture. La loi-cadre soumise au vote fixe simplement une date, 2050, et des objectifs intermédiaires, pour que la Suisse parvienne à la neutralité carbone. Pour l'y aider, le parlement a ouvert la porte-monnaie puisque 2 milliards sur dix ans sont à disposition

pour le remplacement des chaudières polluantes. Les entreprises artisanales et industrielles qui utilisent des technologies innovantes ménageant le climat bénéficieront d'un soutien, qui se montera à 1,2 milliard de francs. Ce texte est le contre-projet indirect du parlement à l'initiative populaire «Pour un climat sain (initiative pour les glaciers)». Déposée en 2019, cette initiative visait l'interdiction du mazout, de l'essence, du diesel et du gaz naturel à partir de 2050.

Lire aussi: [Sur le climat, comment faire pour que nous ayons enfin envie d'écouter les scientifiques?](#)

Cette simplification a tout changé. «Même les soutiens à la loi CO₂, dont j'étais, avaient du mal à l'expliquer, tant elle mêlait interdictions, taxes et mesures coercitives, se remémore Simone de Montmollin, conseillère nationale genevoise PLR et œnologue. Ce nouveau texte cesse également de fustiger un secteur entier pour le considérer comme partie prenante dans la cause climatique.» «Les paysans font déjà beaucoup dans la protection du climat, rappelle Christian Schürch, cultivateur bâlois et vice-président du label IP-Suisse. Mais cela ne suffit pas. La loi climat implique l'ensemble de la société.»

Une nuance de taille

Le comité est rural et non paysan. La nuance est de taille. Il s'agit de ne pas froisser certaines sensibilités. La puissante Union suisse des paysans soutient pourtant la loi, après un débat âpre et démocratique, tient à dire Fritz Glauser, un de ses vice-présidents. Ce choix n'en déplaît pas moins à certains. «Je crains que tout le monde n'ait pas compris les enjeux de ce vote, lance le Fribourgeois Pierre-André Page, conseiller national UDC et paysan de profession. La sortie des énergies fossiles impose que l'on mise sur une production indigène de renouvelables. Or, cela va représenter une hausse des coûts qui mettra en péril certaines exploitations. En hiver, cela promet également des périodes où il n'y aura plus d'énergie à disposition. Il y va de la possibilité d'exercer ce métier tout en dégagant un salaire.» Représentant du seul parti qui se bat contre cette loi, le Fribourgeois mène campagne pour convaincre les paysans de le rejoindre. «L'enjeu de la production d'énergies renouvelables n'a pas de lien avec la loi climat, répond Priska Wismer, conseillère nationale lucernoise du Centre et agricultrice. Au contraire, cette loi-cadre permet une série d'investissements que le parlement a déjà votés dans le solaire, l'hydraulique et l'éolien.»

Lire aussi: [En graphiques – L'UDC, ce parti pas toujours si agrarien](#)

Par ce vote du 18 juin, c'est bien le monde paysan que se disputent les partis en année d'élections fédérales; un électorat petit en nombre mais à la portée symbolique forte. «Dans le passé récent, plusieurs initiatives nous ont unifiés. Elles avaient en commun de représenter les agriculteurs comme sources de nuisances, souligne Fritz Glauser. Il est vrai que cette loi sur le climat nous divise, comme dans une famille. On ne peut pas être d'accord sur tout. Mais soyez-en sûr, cet automne, pour les élections fédérales, nous serons réunis pour défendre nos intérêts.»

Une version précédente de cet article présentait une erreur dans la valeur d'énergie produite par la centrale à biogaz.

Rubriques et thèmes associés

[Environnement](#)[Politique fédérale](#)[Agriculture](#)[Climat](#)[Votations](#)